



Building a Europe
for and with children
Construire une Europe
pour et avec les enfants



CDEF(2025)OJ2ANN prov 3
Strasbourg, le 14 novembre 2025

Comité directeur pour les droits de l'enfant (CDEF)

Projet d'ordre du jour annoté et ordre des travaux

12^{ème} réunion plénière
(en présentiel)

Strasbourg, du 19 au 21 novembre 2025

[Palais de l'Europe](#), salle 1

Mercredi 19 novembre 2025 – 9h30 à 12h30 / 14h00 à 17h30

Jeudi 20 novembre 2025 – 9h30 à 12h30 / 14h00 à 17h30

Vendredi 21 novembre 2025 – 9h30 à 12h30 / 14h00 à 16h00

*Session conjointe avec le Comité européen de coopération juridique (CDCJ),
Mercredi 19 novembre, de 14h à 17h30, salle 1 du Palais de l'Europe*

Projet d'ordre du jour annoté et ordre des travaux

Horaire (CET)	Point de l'ordre du jour	Documents de travail Documents de référence
Mercredi 19 novembre 2025		
Matin 9h30 – 12h30		
9h30	1. Ouverture de la réunion	<u>Documents de référence</u> <ul style="list-style-type: none"> • CDENF(2025)LOP1 - Liste des participants • CDENF-Bu(2025)PV02 - Compte rendu de la 15e réunion du Bureau • CDENF-Bu(2025)PV03 - Compte rendu de la 16e réunion du Bureau • CDENF-Bu(2025)PV04 - Compte rendu de la 17e réunion du Bureau
9h35	2. Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux <u>Action requise</u> : Le CDENF est invité à examiner et à adopter le projet d'ordre du jour et l'ordre des travaux.	<u>Documents de travail</u> <ul style="list-style-type: none"> • CDENF(2025)OJ02 prov - projet d'ordre du jour de la 12e réunion plénière du CDENF • CDENF(2025)OJ02ANN prov3 - projet d'ordre du jour annoté de la 12e réunion plénière du CDENF
9h45	3. Déclaration de la présidence et du Secrétariat <u>Action requise</u> : le CDENF est invité à prendre note des informations fournies par la présidence et le Secrétariat.	
10h	4. Examen des progrès réalisés <u>Action requise</u> : Le CDENF est invité à : <ul style="list-style-type: none"> • évaluer les activités achevées ; • prendre note du mandat actualisé ; • examiner, commenter et approuver son plan de travail révisé. <i>Mission principale (xvi)</i>	<u>Document de travail</u> <ul style="list-style-type: none"> • CDENF(2025)01_rev4 - Plan de travail et méthodes de travail du CDENF pour 2025-2026 <u>Document de référence</u> <ul style="list-style-type: none"> • Mandat du CDENF pour 2024-2027
10h30	9. Élections au Bureau <u>Action requise</u> : le CDENF est invité à élire trois membres du Bureau pour un premier mandat à compter du 1 ^{er} janvier 2026.	<u>Document de travail</u> <ul style="list-style-type: none"> • CDENF(2025)INF4 Elections du Bureau du CDENF

Pause café
11h00 – 11h30

11h00 Photo de famille devant la salle de réunion (à confirmer) -

11h30

5.3 Objectif stratégique 3 : L'accès de tous les enfants aux technologies et à leur utilisation sûre

Outil d'évaluation de l'impact sur les droits de l'enfant (CRIA) en matière d'intelligence artificielle
Principal livrable attendu 7

Action requise : Le CDENF est invité à prendre note des mises à jour:

- par Sophie Kiladze, Présidente du Comité des droits de l'enfant de l'ONU, qui présentera le projet de déclaration conjointe sur l'intelligence artificielle et les droits de l'enfant (signé par l'Union internationale des télécommunications (UIT) et l'UNICEF et autres).
- sur l'état d'avancement de la rédaction d'un outil d'évaluation de l'impact sur les droits de l'enfant présenté par le consultant ;
- sur les travaux en cours au sein du CdE concernant les technologies numériques, fournis par Célia Chamiça, personne de référence du CDENF pour les technologies numériques, y compris l'IA et par le Secrétariat.

Documents de travail

- [CDENF\(2024\)24](#) - Note conceptuelle pour l'action future du CDENF compte tenu de la faisabilité, de l'opportunité et de la pertinence de l'élaboration d'un outil d'évaluation de l'impact de l'intelligence artificielle sur les droits de l'enfant

Document de référence

- [Étude cartographique sur les droits de l'enfant et l'intelligence artificielle : cadres juridiques traitant de l'IA dans le contexte des droits de l'enfant](#)
- [HUDERIA](#) - Évaluation des risques et des impacts des systèmes d'IA

12h30 – 14h00 Pause déjeuner

Mercredi 19 novembre 2025

Après-midi
14h00 – 17h30

14h

Événement de lancement des recommandations du Conseil de l'Europe pour la protection des droits et de l'intérêt supérieur de l'enfant dans le cadre des procédures de séparation des parents et des procédures de placement

Principaux livrables 1 et 2

Session conjointe avec le [Comité européen de coopération juridique \(CDCJ\)](#)

Voir le [programme](#), et le [lien Zoom](#)

Documents de référence

- Recommandation [CM/Rec\(2025\)4](#) sur la protection des droits et de l'intérêt supérieur de l'enfant dans le cadre des procédures de séparation des parents, son exposé des motifs et la [Liste de contrôle](#) pour les décideurs politiques pour sa mise en œuvre
- Recommandation [CM/Rec\(2025\)5](#) sur la protection des droits et de l'intérêt supérieur de l'enfant dans le cadre des procédures de placement, son exposé des motifs et la [Liste de contrôle](#) pour les décideurs politiques pour sa mise en œuvre

17h30 - Fin de la première journée

Jeudi 20 novembre 2025

Matin
9h30 – 12h30

9h30

5.4 Objectif stratégique 4 : Une justice adaptée aux besoins de tous les enfants**5.4.1 Examen thématique des lignes directrices du Conseil de l'Europe sur une justice adaptée aux enfants***Principal livrable attendu 13**Session conjointe avec le Comité européen de coopération juridique (CDCJ) et le Comité européen de coopération pénale (CDPC)*Action requise : Le CDENF est invité à :

- prendre note de la présentation des principaux résultats de la consultation des parties prenantes sur l'examen thématique des lignes directrices du Conseil de l'Europe sur une justice adaptée aux enfants ;
- charger le Secrétariat de procéder à la révision des lignes directrices à la lumière de la consultation et de la discussion.

Documents de travail

- [CDENF\(2025\)03_rev1](#) Intégral (restreint) - Projet de rapport d'examen thématique des lignes directrices sur la justice adaptée aux enfants

comprenant :

- [partie \(1\)](#) - analyse et justification des révisions proposées
- [partie \(2\)](#) - propositions de rédaction visant à modifier les lignes directrices
- [partie \(3\)](#) - propositions de rédaction visant à modifier l'exposé des motifs

Documents de référence

- [CDENF \(2025\)06 rev](#) (restreint) - Compilation des commentaires et des propositions de rédaction reçus sur le projet de révision
- [Lignes directrices du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe sur une justice adaptée aux enfants](#)

Pause café
11h00 – 11h30

11h30

5.3.3 Comité d'experts sur l'accès à une justice adaptée aux enfants grâce à des services pluridisciplinaires et interinstitutionnels (ENF-JUS)*Principal livrable 12*Mesure requise : Le CDENF est invité à :

- prendre note de l'avancée des travaux relatifs à un projet de recommandation sur les services pluridisciplinaires et interinstitutionnels ;
- fournir des orientations à l'ENF-JUS dans le cadre de ses travaux en cours sur ce projet de recommandation.

Document de référence

- [ENF-JUS \(2025\)01 prov](#) - Projet de note conceptuelle : Propositions de lancement de l'activité (ENF-JUS) sur l'accès à une justice adaptée aux enfants grâce à des services pluridisciplinaires et interinstitutionnels en faveur des enfants
- [ENF-JUS\(2025\)PV02](#) - Rapport de la deuxième réunion

12h30 – 14h00 Pause déjeuner

Jeudi 20 novembre 2025

**Après-midi
14h00 – 17h30**

14h	<p>5.1. Objectif stratégique 1 : Une vie sans violence pour tous les enfants</p> <p>5.1.1 Comité d'experts sur la prévention de la violence (ENF-VAE)</p> <p>Projet de recommandation sur une éducation complète à la sexualité et adaptée à l'âge afin de renforcer les réponses pour entre autres prévenir et combattre la violence <i>Principal livrable 9</i></p> <p><u>Action requise</u> : Le CDENF est invité à</p> <ul style="list-style-type: none"> • approuver la proposition du bureau afin de pourvoir le poste vacant au sein du ENF-VAE ; • prendre note des informations fournies sur l'avancement des travaux ; • examiner et échanger sur le projet de recommandation ; • fournir des orientations à l'ENF-VAE en vue de finaliser sa rédaction. 	<p><u>Documents de travail</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • ENF-VAE(2025)02rev3 (restreint) - Projet de recommandation sur la protection des enfants contre la violence grâce à une éducation complète à la sexualité et adaptée à l'âge <p><u>Reference document</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • CDENF-Bu(2025)04 - Liste de nominations (restreint) • ENF-VAE(2025)03 rev - Compilation des commentaires
------------	--	--

**Pause café
15h30 – 16h**

16h	<p>5.5 Objectif stratégique 5 : Donner la parole à chaque enfant</p> <p>5.5.1 Examen de la mise en œuvre de la recommandation CM/Rec(2012)2 sur la participation des enfants et des jeunes de moins de 18 ans <i>Principal livrable attendu 10</i></p> <p>5.5.2 Projet de lignes directrices pour l'élaboration d'une stratégie nationale en matière de participation des enfants <i>Principal livrable attendu 11</i></p> <p><u>Action requise</u> : Le CDENF est invité à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • prendre note des présentations de la consultante ; • procéder à un échange de vues. 	<p><u>Document de travail</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • CDENF(2025)05rev1 (restreint) - Projet de note conceptuelle sur les travaux du CDENF relatifs à la participation des enfants <p><u>Document de référence</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Recommandation CM/Rec(2012)2 sur la participation des enfants et des jeunes de moins de 18 ans
------------	---	---

17h30 - Fin de la deuxième journée

Vendredi 21 novembre 2025

Matin
9 h30 – 12h30

9h30

8. Coopération avec d'autres organes compétents du Conseil de l'Europe

Action requise : Le CDENF est invité à prendre note des informations fournies sur les activités pertinentes menées par d'autres organes et secteurs du Conseil de l'Europe.

10h45

6. Perspectives intégrées et autres questions transversales

Action requise : Le CDENF est invité à évaluer ses activités en tenant dûment compte :

- des perspectives intégrées : égalité de genre, jeunesse, droits des enfants, droits des personnes handicapées et questions relatives aux Roms et aux Gens du voyage ;
- d'autres questions transversales : transformation numérique, y compris l'intelligence artificielle ; protection des personnes vulnérables dans le contexte de la migration et de l'asile, construction de sociétés cohésives, renforcement du rôle et de la participation significative de la société civile dans l'Organisation.

10. Nominations

Action requise : le CDENF est invité à examiner la liste de ses représentants sur différents sujets et à envisager de nouvelles nominations.

Références

- [CM/Rec\(2025\)7](#) - Egalité des droits des personnes intersexes
- [Résolution 2629 \(2025\) de l'APCE](#) - Violences sexuelles à l'encontre des hommes et des garçons
- [CJ-OR](#) - Accès aux origines
- [CDCJ-MIG](#) - Apatridie et accès à la nationalité
- [DH-PDA](#) - Politiques en matière de drogues
- [GEC/PC-eVIO](#) - Lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles facilitée par la technologie
- [GEC/ADI-AI](#) - Intelligence artificielle, égalité et la discrimination
- [MSI-eSEC](#) - Sécurité en ligne et responsabilisation des créateurs de contenu et des utilisateurs
- [Perspectives intégrées et rôle des Rapporteur-e-s dans la structure intergouvernementale](#)
- [CDENF\(2025\)01 rev3](#) - Plan de travail et méthodes de travail du CDENF pour 2025-2026 (p.7 : représentants du CDENF)

Pause café
11h00 – 11h30

11h30

5. Mise en œuvre de la Stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant (2022-2027)

Examen à mi-parcours de la Stratégie pour les droits de l'enfant (2022-2027)

Principal livrable attendu 8 et mission principale (iii)

Action requise : Le CDENF est invité à :

- prendre note du rapport de la conférence d'examen à mi-parcours (3-4 avril 2025) ;

Document de travail

[CDENF\(2025\)07](#) (restreint) - Deuxième rapport de mise en œuvre de la Stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant (2022-2027)

Documents de référence

- [Premier rapport de mise en œuvre \(2022-2023\)](#)

- échanger et prendre note du projet de rapport de mise en œuvre de la Stratégie pour les droits de l'enfant concernant la période 2024-2025, en vue de sa présentation au Comité des Ministres.
- [Stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant \(2022-2027\)](#)
- [Guide à l'usage des enfants sur la Stratégie](#)

Pause déjeuner
12h30 – 14h

Après-midi
14h00 – 16h00

14h00 7. Information des membres du CDENF sur leurs activités en cours

Action requise : le CDENF est invité à prendre note des informations fournies par ses membres.

8. Coopération avec les participants et observateurs du CDENF

- Organisations Internationales
- OINGs

Action requise : Le CDENF est invité à prendre note des informations fournies sur les activités pertinentes menées par les partenaires, organisations et ONG internationales.

15h00 11. Questions diverses

15h10 12. Date et lieu des prochaines réunions

Action requise : Le CDENF est invité à convenir de la tenue des prochaines réunions à Strasbourg, les :

- 2-4 juin 2026 – 13^{ème} Réunion plénière
- 24-26 novembre 2026 – 14^{ème} Réunion plénière

15h30 13. Approbation du rapport abrégé de la réunion

16h00 – Fin de la réunion